

# Compte rendu Assemblée Générale de l'Association pour la qualité de l'eau potable

---

Mardi 30 avril 2019  
Les Boutisses - Auxerre

## Présents :

BOURRAT Guy  
BRETAGNE Anicet  
BRETAGNE Jean-Luc  
LAPORTE Alain  
LEBLOND Rachel

MAHERAULT Guy  
MASCRET Maxime  
POUILLOT Franck  
RIANT Bernard  
ROYCOURT Denis

SAISON Eric  
THIBAUT Jean-Baptiste  
XAVIER Antoine  
VECTEN Yves

PANCHOUT Amandine (stagiaire à l'association)  
SCHWARTZ Marion (association qualité de l'eau potable)  
WAGER Marie (association qualité de l'eau potable)

## Excusés :

ANTUNES Stéphane a donné pouvoir à LEBLOND Rachel  
BARBERET Pascal a donné pouvoir à VECTEN Yves  
POUILLOT Michel a donné pouvoir à POUILLOT Franck  
FOUINAT Michel a donné pouvoir à BRETAGNE Jean-Luc  
SCHMITT Catherine  
ZAMORANO Abelardo

## **Ordre du jour :**

1. Rapport moral .....	2
2. Suivi des captages.....	4
3. Bilan des actions 2018.....	5
4. Bilan et compte de résultat 2018.....	7
5. Projet d'animation 2019.....	7
6. Budget prévisionnel 2019.....	10
7. Remarques.....	10

**Validation du précédent compte rendu de l'assemblée générale du 14 Mai 2018**

*Résolution 1 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

# 1. Rapport moral

Mesdames, Messieurs

Bienvenue à cette nouvelle assemblée générale de l'association pour la qualité de l'eau potable. La vingtième !

Merci à l'agglomération d'Auxerre de nous recevoir dans cette salle qui est pratique pour tout le monde, facile d'accès et de stationnement.

Je tiens tout de suite à faire part des excuses de : Pascal Barberet, Michel Pouillot, Catherine Schmitt, Aberlardo Zamorano, Stéphane Antunes.

2018 a été une nouvelle fois une année climatique très difficile avec ce manque de pluie persistant de l'été et début d'automne, mais les extrêmes climatiques sont maintenant presque devenus une norme. Qui peut encore nier le changement climatique !

Autre fait d'actualité, en 2018, l'agribashing devient une mode et il n'y a plus un journal télévisé ou l'agriculture n'est pas responsable de tous les maux de la terre. Tout le monde a un avis sur tout, sur le glyphosate, sur les métabolites de certains désherbants, même sur la nourriture carnée sans qu'aucun argument scientifique valable ne soit exprimé ou développé.

C'est beaucoup plus confortable d'ouvrir le parapluie et de se cacher derrière le principe de précaution qui sclérose notre société et limite tous les futurs développements.

C'est sous cette pression que l'association essaie tous les jours de motiver les agriculteurs pour que leurs pratiques soient plus respectueuses de la qualité de l'eau potable.

Je souhaite remercier les deux animatrices qui s'investissent à fond et restent motivées sur leur mission.

J'en profite pour vous rappeler que Marion est venu remplacer Simon en fin d'année 2018 et qu'elle s'est très rapidement adaptée, merci à toi Marion pour ta rapide intégration.

Je souhaite encore remercier Simon pour tout le travail effectué l'année dernière, il a vraiment été très efficace et j'espère que son changement d'orientation se passe bien pour lui.

En 2018, un stagiaire Harilanto (RAKOTOVAO) a travaillé particulièrement sur les mesures de l'activité biologique dans les sols menés en agriculture de conservation, plus précisément en semi direct sous couvert végétal.

Cette année c'est Amandine qui est ici qui reprend ce travail, qui peut parfois être fastidieux pour elle, mais très intéressant pour nous.

Puisque je suis dans les remerciements, j'en profite pour remercier nos partenaires : le Conseil Régional, le Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, la Communauté d'Agglomération pour leur soutien aussi bien financier que moral. Et bien sûr, je n'oublie pas la Chambre d'Agriculture avec qui nous avons des relations très étroites.

Au niveau agricole, en 2018, l'association a continué de travailler sur les pistes de progrès préconisées par le comité scientifique.

-l'incitation à l'agriculture biologique et la réintroduction de l'élevage sur la zone

- l'agriculture de conservation avec le semis direct sous couvert végétal

-favoriser un système de culture économe en intrant avec une rotation des cultures longue, des cultures énergétiques et de la méthanisation

IL faut noter que nos échanges avec les organismes stockeurs se sont fortement améliorés et je souhaite que l'on développe encore plus ce partenariat, car c'est le seul moyen de toucher un maximum d'agriculteurs de la zone.

Le GIEE « Sauce-Baulche » créé pour favoriser l'agriculture de conservation, retrouver plus d'agronomie dans les exploitations et baisser la pression des intrants se structure. Formations et visites se succèdent et permettent au groupe d'avancer sur ce sujet innovant.

Plusieurs formations ont eu lieu pour trouver des pistes d'amélioration des techniques et cette année le but est d'expérimenter des semis de plantes de couverture avant la récolte des céréales afin de d'assurer de bonnes implantations et permettre cette couverture des sols.

Il est vrai que le climat ne nous aide pas et qu'il était difficile en 2018 d'implanter des cultures de couverture.

De même, les agriculteurs ont eu la possibilité de s'inscrire à des journées de formation et de visites en agriculture biologique. Il est à noter que de nouveau, plusieurs agriculteurs se lancent dans l'agriculture biologique, espérons pour eux que le retard de paiement des aides sera bientôt solutionné.

En 2018, de nouveaux agriculteurs ont encore contractualisé des MAEC, en particulier les MAEC sol. L'association a incité les agriculteurs de la zone à limiter leurs désherbants (surtout le métazachlore) sur la culture du colza, car ce sont essentiellement ces produits que l'on retrouve dans l'eau et propose des techniques culturales alternatives. Bien sûr, ces techniques représentent une part de risque pour les agriculteurs, voir leurs champs se salir et une perte des rendements. Mais l'association travaille sur le sujet, en particulier Marion, pour analyser les essais, recenser les différentes expériences et limiter ces risques.

Alors que nous travaillons sur la seule molécule qui pose problème sur nos captages, je ne comprends pas que l'ARS pousse aussi fortement la communauté d'agglomération à investir dans une usine au charbon actif, au risque de démobiliser tous les acteurs. Nous restons de plus en plus convaincus que la solution est la prévention.

En 2019, deux nouveautés, l'élaboration d'une charte locale et la création d'un contrat territoire eau et climat avec l'agence de l'eau Seine Normandie.

Marie développera tout à l'heure.

Nous nous impliquons dans ces deux sujets, mais les calendriers n'étant pas extensibles les animatrices seront obligées de limiter leurs participations sur d'autres actions.

Sur le plan matériel, l'association a investi l'année dernière dans une seconde herse étrille, afin de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'expérimenter les techniques de désherbage mécanique. Il faut noter que grâce au climat sec de ce printemps, le matériel a beaucoup travaillé. Nous avons donc bien fait d'investir et je pense que plusieurs agriculteurs vont demander des aides pour acheter des machines.

Une réflexion sur les circuits courts est toujours engagée avec la communauté d'agglomération, la ville d'Auxerre et le département.

L'association, comme vous pourrez le voir dans les tableaux qui vous seront présentés tout à l'heure, à continuer à travailler sur le conseil individuel aux agriculteurs qui souhaitent changer de pratiques,

sur le conseil collectif en organisant des formations et des visites, sur l'information en direction des agriculteurs en diffusant des bulletins régulièrement.

Je tiens à féliciter tous les agriculteurs qui se sont de nouveau engagés dans des mesures agroenvironnementales car il faut reconnaître que c'est difficile de s'engager dans des mesures lorsque les règles sont connues après la signature.

Je souhaite aussi aborder les problèmes financiers car, pour la troisième année l'association puise dans ces réserves pour maintenir son activité et ses aides pour services rendus.

Je tiens à vous prévenir que nous pouvons encore tenir une année sur ce rythme ensuite il nous faudra envisager une révision à la baisse de l'activité ou une subvention plus importante de la part de nos partenaires.

En conclusion, je peux vous confirmer que l'association est plus que jamais déterminée à trouver des solutions pour garder une eau potable de qualité et ne pas avoir recours à un système curatif.

Nous souhaitons convaincre les agriculteurs qui ne se sentent pas encore concernés, malheureusement il y en a encore, par les problèmes de pollutions diffuses de nous rejoindre. Nous continuons à penser que la prévention est la mesure la plus adaptée pour gérer la situation.

Je tiens encore à remercier tous les agriculteurs et tous les membres de l'association qui font des efforts dans ce contexte de situation économique difficile avec des prix des cours mondiaux des produits agricoles en dessous des prix de revient, mais qui continuent à croire que la situation peut et doit s'améliorer.

Espérons que la prochaine réforme de la PAC nous permettra d'avoir les moyens de réussir.

Je souhaite aussi vous remercier, Mesdames, Messieurs qui êtes présents pour cette assemblée générale car souvent en fin de mandat les rangs se clairsement un peu.

## 2. Suivi des captages

### Plaine du Saulce :

- Nitrates : pas de dépassement des nitrates depuis 2013 mais la dernière analyse reste inquiétante avec une concentration de 48 mg/L le 9/04/18.
- Produits phytosanitaires : jusqu'à présent il y avait la présence de molécules phytosanitaires à des doses bien inférieures aux normes (de l'ordre de 0,01µg/L). Depuis 2018, on recherche de nouveaux métabolites de molécules de désherbants colza : le Dimétachlore CGA, le métazachlore OXA et le métazachlore ESA.

### Plaine des Isles :

- Captage fermé depuis 2015
- Nitrates : toujours autour des 50 mg/L
- Produits phytosanitaires : dépassement inquiétant des molécules de Bentazone (désherbant) en 2015 depuis aucune détection. 2018 : détection de métabolites du métazachlore (désherbant colza).

### Boisseaux :

- Nitrates : toujours en dessous de la valeur guide (35 mg/L)
- Produits phytosanitaires : dépassement inquiétant des métabolites de la molécule de Métazachlore (désherbant colza). On retrouve également la molécule dimétachlore de 0,129 µg/L en mars et 0,118 µg/L en avril.

En avril 2019, l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) a publié un avis technique sur les métabolites du métazachlore et du dimétachlore. Ainsi, le Métazachlore ESA, le Métazachlore OXA et le Dimétachlore CGA 369873 sont caractérisés de non-pertinents

(Molécules non pertinentes = molécules qui n'ont plus d'action pesticides, qui ne sont pas génotoxique, cancérogène, repro-toxique, ne sont pas des perturbateurs endocriniens et ne se transforment pas en produits dangereux lors du traitement de l'eau pour la consommation humaine)

Une instruction ministérielle (**Direction Générale de la Santé**) doit désormais être publiée pour traduire cet avis technique en réglementation, et elle fixera les seuils de potabilité pour les métabolites non pertinents (prévu en juin 2019).

### 3. Bilan des actions 2018

#### L'association

L'équipe a évolué avec le départ de Simon Do ESPIRITO SANTO (CDD 1 an) en novembre 2018 et l'arrivée de Marion SCHWARTZ (CDD 1 an) en novembre 2018.

Il y a eu cinq conseils d'administration et 1 assemblée générale. Le nombre d'adhésions est en augmentation : pour l'année 2018, il y a eu 58 adhésions.

#### Suivi sous racinaire (dossier suivi par Simon)

L'objectif de ce projet était d'étudier l'impact des pratiques agricoles sur le transfert des produits phytosanitaires dans le sol et l'eau. Le travail de Simon était d'étudier la possibilité de mise en place d'un suivi sous racinaire par l'Association. Un travail de recherche bibliographique sur les avantages/limites de la technique a été réalisé. Simon a également fait des visites de sites déjà existants et chercher des partenaires scientifiques pour ce projet. De nombreuses limites à la mise en place d'un suivi sous racinaire ont été décelées : objet d'étude complexe, ne garantissant pas d'avoir des résultats exploitables à terme (10-12 ans), lourdeur de la mise en œuvre, conclusions non généralisables, investissement important. Simon a également fait des recherches sur de la modélisation des transferts des pesticides dans le sol et l'eau. Mais le modèle n'est pas encore paramétré pour les techniques de semis direct.

Le conseil d'administration a donc voté l'abandon du projet suivi sous racinaire et de la modélisation.

#### Accompagner le changement de pratiques :

En 2018, 8 accompagnements de demande d'aides pour un PCAE (Plan de compétitivité et d'Adaptation de l'Exploitation Agricole) (semoirs, épandeurs d'engrais de précision, bineuse) ont été réalisés. Un **appel à projet a également été validé pour la création d'un groupe 30 000 travaillant sur la thématique des désherbants colza** (métazachlore et dimétachlore).

#### Mesures agroenvironnementales

Un dossier pour les MAE sol a été déposé par la CA89. Cette MAE a été ouverte sur le département hors BAC (non financé par AESN) et concernent 6 agriculteurs en bordures des BAC (518 ha). L'objectif de cette MAE est d'encourager les agriculteurs à réduire le travail du sol, tout en limitant les IFT.

#### Agriculture biologique

##### - Sensibilisation collective

- Travail avec les différents partenaires : FNAB (Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique) sur les sites pilotes, Bio Bourgogne, Chambre d'Agriculture et Ubios. 7 journées techniques ont été organisées sur le département en 2018. Le nombre de participants augmente chaque année.

- Un groupe bio Auxerrois s'est créé cette année et est animé par la CA89
- **Sensibilisation individuelle :**
  - En 2017, 3 agriculteurs dont 2 mixtes (322 ha) se sont convertis en agriculture biologique dans les BAC
  - En 2018, 1 agriculteur mixte (27 ha) s'est converti

De plus, un essai sur différentes variétés de blé bio est mené en partenariat avec la CA89.

### Agriculture de conservation

- Sensibilisation individuelle :
  - 6 contractualisations en MAEC sol. Il y a toujours des difficultés sur l'instruction des dossiers (les agriculteurs n'ont toujours pas reçu officiellement la validation de leur engagement)
- Sensibilisation collective :
  - Une formation a été organisée en mai sur le semis à la volée ainsi que deux tours de plaine

Certains agriculteurs en agriculture de conservation font état de leur envie de préserver leurs sols lors du passage en agriculture bio. L'agronomie est le point de convergence des diverses approches et peut être un dénominateur commun aux multiples systèmes de culture.

### Suivi parcellaire

En 2018, un stage a été réalisé sur « L'étude des effets du changement de pratiques sur l'activité biologique des sols et sur la qualité de l'eau : évaluation du potentiel de l'agriculture de conservation pour répondre à la problématique de qualité de l'eau de l'Auxerrois ». Ce stage a été mené par Harilanto RAKOTOVAO.

18 parcelles ont été suivies et plusieurs indicateurs ont été étudiés :

- Des indicateurs environnementaux : Indicateur de fréquence de Traitements
- Des indicateurs sol : Dégradation de la matière organique, faune et flore
- Économique : temps, consommation de fuel, ...

Les résultats du stage ont été assez mitigés : certains résultats étaient contradictoires avec la bibliographie scientifique. Ceci peut être dû aux limites des conditions d'expé (conditions in-situ, pas une plateforme d'essai)

Un essai de semis à la volée a également été réalisé.

### Agroforesterie

Un état des lieux de la parcelle d'agroforesterie a été réalisé. La moitié des arbres était abimés ou absents. La Communauté d'agglomération a décidé de rompre le bail avec l'agriculteur. Le remplacement des arbres et la mise en place d'une clôture est donc en attente.

### Suivi des milieux

Le suivi de la concentration en nitrates de 6 sources du territoire est toujours réalisé mensuellement.

### Matériel de l'Association

L'Association possède deux herse étrilles et une roue rotative. Ces outils permettent aux adhérents de l'association de pour voir tester sur leurs parcelles le désherbage mécanique.

### Approbation du rapport moral 2019 et des actions agricoles 2018

*Résolution 2 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

## 4. Bilan et compte de résultat 2018

La hausse des charges provient :

- de l'arrivée de Simon DO ESPIRITO SANTO, puis son remplacement par Marion SCHWARTZ, avec la hausse des charges du personnel et des charges de fonctionnement.
- Location des bureaux plus importants suite aux travaux effectués à la Chambre d'Agriculture

Au niveau des produits :

- il y a une diminution des ressources subventions due à :
  - o Diminution de la subvention de la Communauté de l'Auxerrois et de l'Agence de l'eau
- Les « Prestations vendues » 2018 correspondent à un financement (fond VIVEA et OPCALIA) pour l'organisation de plusieurs formations pour les agriculteurs et les animateurs (*Faire vivre mon groupe dans la durée* et formation sur le semis à la volée)

Résultat de l'exercice 2018 :

- Déficit de 77 463€

La trésorerie de l'Association diminue. Le trésorier conseille d'avoir toujours en réserve au moins 1 an de trésorerie pour que l'Association puisse avoir du souffle pour fonctionner. Les subventions de l'association devront être augmentées à partir de 2020.

Lecture du rapport du commissaire au compte

### **Approbation du compte de résultat et du bilan financier 2018**

#### *Résolution 3 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

*L'Assemblée donne quitus au président Yves VECTEN pour sa gestion.  
L'Assemblée affecte le résultat de l'année aux fonds associatifs.*

## 5. Projet d'animation 2019

Les deux tiers du temps d'animation sont alloués aux actions agricoles et un tiers pour les actions non agricoles. Les actions 2019 sont la continuité des actions 2018 et deux nouvelles actions vont être mises en place : la Charte locale agricole et la construction de contrat Territoire Eau et Climat.

### **ACTIONS AGRICOLES**

#### **Action 1 : Mise en place de la Charte locale agricole**

Le but de la Charte locale est de remettre les agriculteurs au cœur de la réflexion des actions agricoles pour l'amélioration de la qualité de l'eau. Les agriculteurs vont travailler à l'élaboration d'un programme d'action adaptées au territoire et à toutes les agricultures. Ce programme d'action sera discuté et validé dans un COPIL composé principalement d'élus et d'agriculteurs. L'association est missionnée pour animer les groupes d'agriculteurs qui élaboreront le programme d'action.

## Action 2 : Suivis parcelaires

L'association suit plusieurs parcelles agricoles situées sur les BAC afin d'avoir des données chiffrées et locales sur l'impact de différentes pratiques agricoles sur la qualité de l'eau et des sols. Ces suivis parcelaires permettent également d'être en contact avec les agriculteurs du territoire.

Plusieurs projets sont mis en place :

- Appel à projet groupe 30 000 - Projet métazachlore. L'objectif est d'étudier les alternatives aux métazachlore/dimétachlore, mises en place par les agriculteurs du territoire. Les métabolites de ces deux matières actives de désherbants colza sont retrouvées dans les eaux des BAC à des teneurs supérieures à la norme. Pour la campagne 2018-2019, 3 parcelles ont été étudiées. Pour la campagne 2019-2020, le but est d'impliquer d'autres agriculteurs et d'étudier d'autres parcelles.
- Suivi parcellaire de l'impact de différents modes de production (Agriculture Biologique/ Agriculture de Conservation/ Agriculture conventionnelle) sur la qualité des sols et de l'eau. Un stage de 6 mois est mené chaque année pour étudier l'influence du travail du sol sur la qualité des sols et de l'eau : impact du labour, du Travail Cultural Simplifié (TCS) et du Semis Direct (SD). Plusieurs indicateurs sont suivis : des indicateurs environnementaux (IFT), des indicateurs de la qualité du sol (lombrics, sachet de thé, test du slip, flore d'adventices...) et des indicateurs économiques (temps de travaux, consommation d'énergie).
- Compilation de toutes les données de stage pour faire une base de données et faire des analyses pluriannuelles.

## Action 3 : Amélioration des pratiques agricoles

Continuité des actions des années précédentes :

- Accompagnement PCAE (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles)
  - 3 déposés/5 demandes
- Accompagnement projets autres
  - Suivi d'un groupe sur une station de semence, ...
- Organisation de formations pour les agriculteurs
  - Mieux gérer la fertilisation dans un système d'agriculture de conservation des sols (5 juin)
- Réunion de sensibilisation/ Tour de plaine
- Sensibilisation individuelle

### L'Agriculture Biologique

La sensibilisation auprès des agriculteurs continue comme les années précédentes : au niveau individuel et collectif avec les différents partenaires du territoire.

### L'Agriculture de Conservation

Continuer à suivre le groupe (tours de plaine + formations (05/06) + réunions) et à recueillir des données sur les parcelles suivies à l'aide d'un stagiaire (actuellement Amandine PANCHOUT).

## Action 4 : Suivi des contractualisations (Mesures Agro-Environnementales)

(Mesure agroenvironnementale : Contrat de 5 ans pour réduire (ou absences) les produits phytosanitaires avec une compensation économique)

Continuer le suivi des contrats en cours (21 contrats ≈ 2 500ha).

En 2018, la chambre d'agriculture a déposé un dossier PAEC pour l'ouverture de MAE sol spécifique pour l'agriculture de conservation (couverture permanente et non travail des sols) auprès de la région. Le territoire concerné par ces mesures est départemental mais ne concerne pas les Aires d'Alimentation de Captage. Cette mesure n'est pas financée par l'agence de l'Eau Seine Normandie.



L'association accompagne les agriculteurs en limite des AAC qui n'ont jamais pu souscrire de MAE (ne respectant une surface minimum d'engagement).

En avril, 5 pré-engagements suivis par l'association ont été déposés. (Pour des agriculteurs adhérents à l'association et qui ont très peu de surface dans les BAC).

### **Action 5 : Veille scientifique**

Cette action fait suite au projet « suivi sous racinaire ». Le but est d'avoir des références scientifiques sur la dégradation et le transfert des pesticides dans les sols et l'eau. Une synthèse bibliographique sur les impacts des pratiques agricoles sur la dégradation et le transfert des herbicides dans les sols sera rédigée (Zoom sur les molécules retrouvées dans l'eau des BAC).

### **Action 6 : Animation des groupes spécifiques Auxerrois**

Deux groupes d'agriculteurs existent actuellement sur l'Auxerrois : un groupe bio animé par la CA89 en partenariat avec l'association et le GIEE Saulce Baulche animé par l'Association.

L'Association va continuer à suivre ces groupes en recensant les freins et leviers pour mieux les accompagner.

### **Action 7 : Suivi des milieux naturels**

Le suivi de la concentration en nitrates de 6 sources du territoire est toujours réalisé mensuellement.

### **Action 8 : Agroforesterie**

Suivi du bail

## **ACTIONS NON AGRICOLES**

### **Action 9 : Assistance au gestionnaire de captage (Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois)**

L'Association suit les différents projets de la Communauté de l'Auxerrois mis en place sur son territoire :

- Projet « Chanvre »
- Projet « Filière » : légume de pleins champs, maraichage
- Suivi des dossiers locaux : Ru de Baulche, Petit Riot, État généraux, PACTE

### **Action 10 : Communication sur les actions de l'Association**

Communication auprès des agriculteurs :

- Messages sur les journées techniques, formations, qualité de l'eau, appels à projet, ...

Communication auprès des partenaires

- Communauté de l'Auxerrois AA+ Chambre d'Agriculture de l'Yonne + Bio Bourgogne + coop/négos+ DDT+ARS, ...

Communication auprès du grand public :

- Film « *Bienvenue les vers de terres* » le 16 Mai au CGR à Auxerre suivi d'un débat.

Remise à jour du site internet

### **Action 11 : Participation aux projets des partenaires**

L'Association se tient régulièrement au courant des avancés des autres structures :

- Participation au COTECH du projet Osolemi'eau (Projet avec APAD + AESN)
- ProSys : Projet du programme PSDR-4 (INRA + AgroSup Dijon): (Adaptation pédoclimatique, impacts environnementaux et valeur économique des systèmes de cultures producteurs de protéines)

- Participation aux journées techniques (CA89, comité bac, Bio Bourgogne, FNAB, Alter Bourgogne...)

### **Action 12 : Suivi des dossiers des partenaires financiers**

L'Association va continuer à suivre les dossiers de nos partenaires financiers et va notamment préparer le futur contrat CTEC (**Contrat de Territoire Eau et Climat**) qui reliera l'association, la communauté et l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

### **ACTIONS SPECIFIQUES A L'ASSOCIATION (Temps dédié pour le bon fonctionnement de l'association)**

Action 13 : Conseil d'administration/ Assemblée générale

Action 14 : Gestion courante de l'association

Action 15 : Formation des animateurs

### **Validation du programme d'action 2019**

*Résolution 4 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

## **6. Budget prévisionnel 2019**

Un déficit de 54 530 € est à prévoir.

### **Validation du budget 2019**

*Résolution 5 : VALIDATION À L'UNANIMITÉ*

## **7. Remarques**

Au cours des échanges, quelques points divers ont été évoqués :

- Il faudrait regarder l'évolution de la SAU des exploitants adhérents de l'association plutôt que le nombre d'adhésion.
- Pour les années suivantes, la demande de budget à la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois pourrait être faite en novembre.
- Charte : M.Roycourt souhaite que les élus du COPIL de la Charte soit les mêmes que ceux qui siègent à l'association.
- Pour la prochaine assemblée générale, M. Vecten souhaite que le président de la CAA, qu'un membre de la DDT et de l'Agence de l'Eau Seine Normandie soient invités.